

DANCING TIME STUDIO
Mr. et Mme. Tanner
9a chemin Fief-de-Chapitre
1213 Petit-Lancy
Tel/Fax : 022.792.15.50

PHOTO
D'IDENTITE

CONTRAT DANSE bollywood

NOM.....PRENOM.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

TEL PRIVE TEL PROF.....

EMAIL.....

1 FORMALITES D'INSCRIPTION

**L'INSCRIPTION EST POUR 11 MOIS, L'ELEVE S'INSCRIT DE
septembre 2008 à juillet 2009.**

Pour être valablement inscrit, chaque élève devra avoir acquitté les paiements suivants :

Le paiement de Fr. 950.- correspondant à la cotisation pour 11 mois de cours

Horaire : Samedi de 09h à 10h30

Calendrier : Septembre 06-20– octobre 04 – novembre 1-15-29 - décembre 06-

Janvier 10-24 – février 21 - mars 07-21 – avril 04 – mai 16-30-
Juin 13-27 – juillet 11-25

La cotisation est payable en une fois par cash ou par versement sur notre compte postal No. 17-555977-1 - Dancing Time Studio – R. et F. Tanner

Le versement se fait en début de période.

L'école se réserve le droit de refuser l'accès aux cours si le règlement n'a pas été enregistré.

L'inscription est enregistrée et définitive dès réception du virement.

Les démissions après inscription ne permettent ni restitution ni réduction du prix d'écologie total.

En cas d'absence, les cours peuvent être rattrapés dans la mesure du possible.

L'élève s'inscrit pour :

Discipline :

Jour et Heure :

2 Assurances

L'élève est exclusivement responsable pour tout risque lié à sa participation aux cours.

Le dancing Time Studio ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un accident pouvant survenir dans le cadre des cours.

Le Dancing Time Studio est dégagé de toute responsabilité en cas de vol au sein de l'école.

Le présent contrat quelque soit la qualification retenue constitue une reconnaissance de dette au sens de l'article 82LP et vaut titre de main levée provisoire.

Pour tout litige pouvant survenir dans l'exécution, la non exécution ou l'interprétation du présent contrat, la loi suisse est seule applicable et les tribunaux sont seuls compétents, recours réservé auprès du Tribunal Fédéral.

Lu et approuvé à Lausanne le

Signature de l'élève
Ou du représentant légal

Signature Dancing Time Studio
R.Tanner